

La relation entre les élus et les agents dans les communes de moins de 2 000 habitants

S'il existe aujourd'hui des modes d'organisation qui permettent de définir les relations entre agents et élus d'une collectivité dans les communes d'une certaine importance, pour les plus petites d'entre elles (moins de 2 000 habitants), il n'existe pas de modèle à proprement parlé du fait du petit nombre d'agents.

Cependant les modes de fonctionnement, très souvent, posent problème, comme pour les plus importantes, en particulier sur les rôles de chacun et du type de relation qui doit s'établir entre élus et agents.

Ne dit-on pas que les élus sont en charge des politiques et les agents en charge de leur exécution. Oui mais dans une commune de moins de 2 000 habitants comment traduire en organisation ce constat lorsque qu'il s'agit de 2 ou 3 agents et lorsque les élus, faute de moyen humain, réalisent eux-mêmes des interventions techniques ou d'accompagnement comme au restaurant scolaire ou à l'accueil du soir en remplacement d'un agent absent ou faute d'effectif suffisant ?

La plus-value de cette formation : Elle repose sur un partage d'expériences du formateur et des élus pour, dans le cadre d'une coproduction, réfléchir à la proposition d'un mode d'organisation et de relation adapté aux petites communes.

Introduction : témoignage d'un élu sur les difficultés d'une petite commune à gérer la relation entre les élus et les agents.

1. Le rôle de chacun

- Le Maire employeur et manager d'une équipe d'élus et d'agents
 - Le rôle du Maire en sa qualité d'employeur
 - Le rôle du Maire en sa qualité d'animateur d'une équipe d'élus
- Les adjoints au Maire : rôle et fonction
- Les Conseillers municipaux : rôle et fonction
- Le/la Secrétaire de mairie : sa relation avec les élus
- Le personnel : la relation avec les élus
- Les statuts
- Organigramme : présentation d'un exemple

2. Travail en groupe

- Les difficultés rencontrées dans la relation avec les agents
- Les conséquences sur le fonctionnement de la commune
- Les moyens mis en œuvre pour pallier aux difficultés
- Les propositions pour améliorer les relations

3. Retour et présentation du travail des groupes

4. Réflexions autour de propositions

Méthodes pédagogiques

- Présentation par power point
- Remise du document aux participants
- Travail en groupe